

Avis 1 : Les organisations syndicales membres du CHSCTD alertent sur la situation des assistantes de service social des personnels et en faveur des élèves. La crise sanitaire a provoqué une grave crise sociale. Celle-ci met en exergue des situations de précarité dramatiques.

Les demandes d'intervention et d'accompagnement en faveur des personnels (actifs/ves, retraité-e-s, ayants droits ...) sont considérables : accompagnement psycho-social, financier etc. Les missions des assistantes de service social des personnels sont particulièrement lourdes et les moyens en termes de postes insuffisants (2 postes) .

Les sollicitations des équipes éducatives auprès du service social en faveur des élèves se font de plus en plus nombreuses sur le terrain. Les signalements et informations préoccupantes gérés par le SSFE dans le cadre de la protection de l'enfance sont particulièrement élevés depuis la rentrée de septembre. Les interventions dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme scolaire se multiplient, celles des violences intra-familiales aussi. Les révélations de violences faites aux enfants qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques explosent également, et elles nécessitent une forte mobilisation des services sociaux.

Avis 2 : Les organisations syndicales membres du CHSCTD alertent sur le fait que les services infirmiers de santé scolaire – que ce soit au niveau départemental ou académique, sont de plus en plus happés et dépassés par la charge de travail. Le nombre de cas covid augmentant au sein des établissements (surtout les lycées), les infirmier.e.s de santé scolaire se retrouvent dans l'obligation de gérer le mal être des élèves - dont on commence enfin à parler. Le contact tracing et les campagnes de tests qui se multiplient pour répondre à une commande ministérielle épuisent les personnels. Leur souffrance est réelle et commence enfin à être relayée, mais ils et elles ont été abasourdi-e-s d'apprendre par voie de presse un projet de décentralisation (cf loi 4D). Cette hypothèse est inacceptable ! Les services infirmiers qui sur le terrain interviennent en soutien des équipes dans l'accompagnement des élèves, sont des partenaires dont les équipes éducatives ne sauraient se passer !!!

Avis 3 : Les organisations syndicales membres du CHSCTD souhaitent savoir dans quelles conditions sont organisées les campagnes de dépistage et si davantage de personnels infirmiers seront recrutés pour pallier à la forte augmentation du virus ces derniers temps.

Avis 4 : Les organisations syndicales membres du CHSCTD alertent sur les contradictions quant à l'utilisation des gymnases dans les écoles et établissements - qui peuvent parfois être utilisés sur des temps de restauration, mais qui sont interdits pour les cours d'EPS aux professeurs des écoles et du second degré.

Avis 5 : les organisations syndicales membres du CHSCTSD réclament la mise en place d'une réelle médecine du travail et demandent à la DSDEN d'informer les personnels de l'Education nationale de leur droit à une visite médicale tous les 5 ans selon la réglementation en vigueur et au titre de l'article 24-1 du décret n°82-453 du 28 mai 1982.

Avis 6 : les organisations syndicales membres du CHSCTSD déplorent que les résultats des rendez-vous de carrière de la campagne 2019-2020 aient été envoyés aux personnels le 24.12.20 ... Elles avaient pourtant demandé à ce que les messages professionnels ne soient plus transmis sur les temps de repos. Ce message a gâché le réveillon de plusieurs personnes, sans parler du reste des vacances. Dans un climat déjà tendu, avoir de la bienveillance envers les agent-e-s serait particulièrement bienvenu !

Avis 7 : Les organisations syndicales membres du CHSCTD expriment à l'unanimité leur grande inquiétude à l'égard de la situation vécue par ---, directrice de l'Ecole Élémentaire --- et de son adjointe --- et alertent également par rapport aux suites qu'elle(s) pourrai(en)t donner si le stress et le mal-être subis s'avéraient trop lourds à gérer dans les semaines à venir.